



Conseil territorial de santé
Haute Bretagne

SOINS URGENTS, SOINS NON PROGRAMMÉS : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

23 MAI 2025 À 9H00



ENTREE LIBRE ET GRATUITE

Maison des
Associations

6 COUR DES ALLIES à
RENNES

Ce séminaire a pour but d'informer et de sensibiliser le public sur l'organisation des soins non programmés et urgents.

Il vise à :

- Expliquer les différentes situations de recours aux soins : urgences vitales, soins programmés, soins non programmés.
- Présenter les solutions existantes pour accéder rapidement à un professionnel de santé sur le territoire.
- Promouvoir les bons réflexes pour s'orienter efficacement dans le système de soins.

Il s'agit d'une initiative du **Conseil Territorial de Santé Haute Bretagne**, instance de débats et de concertations qui réunit les acteurs locaux de la santé, dont les représentants des usagers, à l'échelle d'un territoire de démocratie en santé.

PROGRAMME

Introduction :

Didier Gilbert, Président du Conseil Territorial de Santé ; **David Le Goff**, Directeur de la Délégation Départementale d'Ille et Vilaine de l'Agence Régionale de Santé Bretagne) .

- **Table ronde 1 : « Urgences et soins non programmés : quelle différence ? »**

Quels sont les signes d'une véritable urgence ? Quand faut-il appeler le 15, se rendre aux urgences ou consulter ailleurs ?

Des professionnels de santé et des acteurs de la régulation médicale vous expliquent les bons réflexes.

- **Table ronde 2 : « Comment accéder à un professionnel de santé pour un soin non programmé et non urgent ? »**

Douleur passagère, besoin d'un avis médical sans gravité, rendez-vous rapide chez un dentiste,...Des professionnels de santé vous présentent les solutions pour être pris en charge en 24 à 72h.

- **Table ronde 3 : Infirmiers, sage-femmes, kinésithérapeutes, IPA, pharmaciens, ... et soins non programmés.**

Leurs compétences sont souvent méconnues mais précieuses. Des professionnels de santé vous expliquent dans quelles conditions vous pouvez solliciter ces professionnels pour un soin non programmé.

- **La télésanté, une solution de plus en plus accessible.**

Dans quelles situations est-il pertinent d'avoir recours à la télésanté ? Comment y accède-t-on ?

Conclusion :

Didier Gilbert